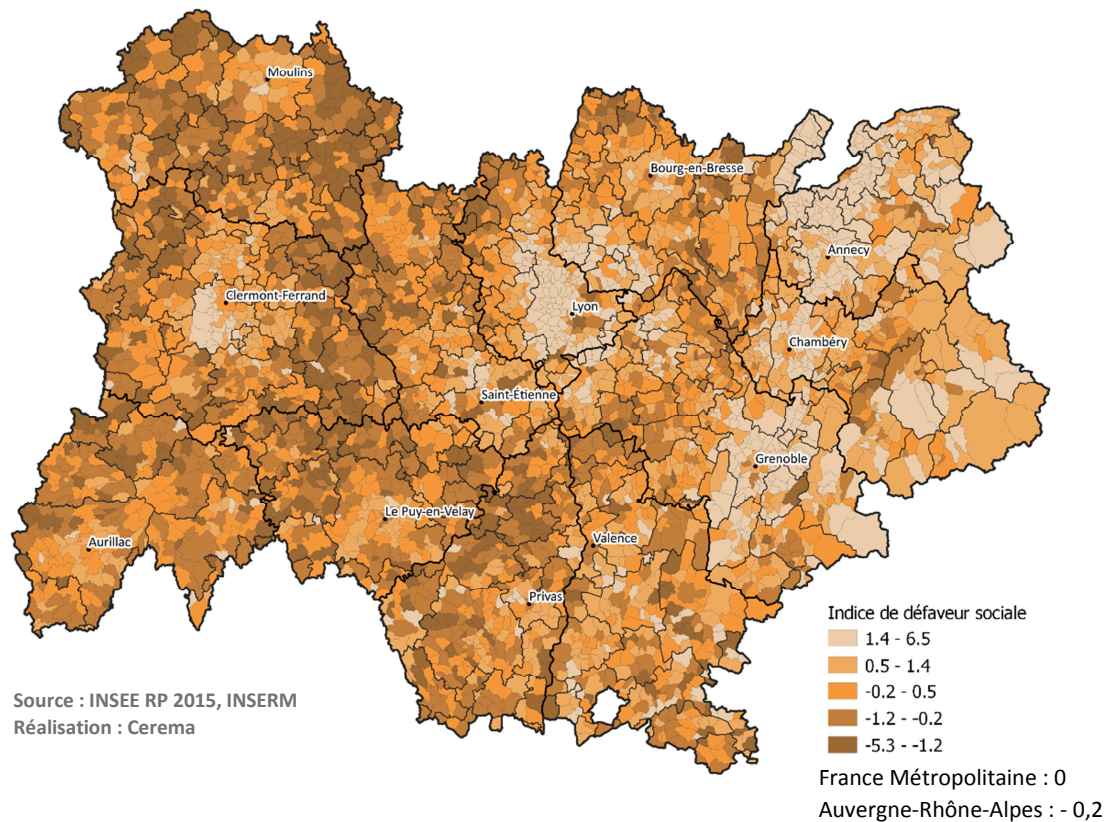


Des contrastes territoriaux marqués en termes socio-économiques

Indice de défaveur sociale calculé à la commune



L'appréciation du désavantage social, ou « privation » (deprivation en anglais), résulte d'une analyse multifactorielle du statut des individus ou populations : profession et catégorie socioprofessionnelle, niveau d'études, niveau de revenu, etc.

Une analyse « écologique », géographique peut être menée avec l'utilisation d'indices de désavantage social également corrélés à des différentiels de santé. Ils peuvent contribuer à la surveillance des inégalités sociales de santé, à l'analyse des déterminants sociaux et environnementaux de la santé ainsi qu'au ciblage de populations plus vulnérables ou de zones en situation de risque (Inserm, 2009).

L'indice de désavantage social (FDEP) présenté est un indice communal, élaboré par l'Inserm. C'est un indicateur composite qui permet de caractériser la situation socio-économique des ménages pour rendre compte des disparités territoriales.

Il est calculé à l'échelle de la France métropolitaine, sur la base des quatre indicateurs suivants, disponibles pour l'année 2015 :

- le revenu médian par unité de consommation (pour les communes comportant plus de 50 foyers fiscaux),
- le pourcentage de bacheliers dans la population de plus de 15 ans,
- le pourcentage d'ouvriers dans la population active de 15 à 64 ans,
- le taux de chômage dans la population active de 15 à 64 ans.

Ainsi construit, un indice faible traduit une situation désavantageuse, a contrario, plus l'indice est élevé plus la situation moyenne de la population sur la commune est favorable.

L'indice met en évidence des disparités géographiques importantes au sein de la région : le sillon alpin et la région lyonnaise apparaissant comme les zones les plus avantagées, alors que les zones rurales situées à l'Ouest et au Sud apparaissent comme plus défavorisées, selon cet indicateur.